



BUDGET 2012-2013 COMMUNIQUÉ N°8

BUDGET 2012-2013

1,3 milliard de dollars de nouveaux capitaux pour appuyer nos entreprises

Québec, le 20 mars 2012 – « La création de richesse nécessite la participation de nos travailleurs, mais également de nos entrepreneurs et de nos entreprises. Le budget 2012-2013 contient pour 1,3 milliard de dollars de mesures pour aider les gens d'affaires du Québec à développer leurs entreprises et à profiter des nouvelles opportunités, ici et ailleurs », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

Participer à l'exploitation et à la transformation de nos ressources naturelles

Le ministre a rappelé que le gouvernement portera de 500 millions de dollars à 1 milliard de dollars la dotation pour des prises de participation dans les secteurs des mines et des hydrocarbures. De plus, le gouvernement crée le Fonds Valorisation Bois. Doté d'une enveloppe de 170 millions de dollars, ce fonds procurera aux entreprises québécoises les capitaux nécessaires afin de réaliser des projets liés à la fabrication de produits à forte valeur ajoutée.

Favoriser l'essor de nos entreprises

Le ministre a indiqué qu'un facteur essentiel pour le développement des entreprises était la capacité d'obtenir des capitaux. Il a annoncé plusieurs mesures à cet effet.

Ainsi, la société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches sera transformée en société de capital mixte public-privé, en partenariat avec Capital régional et coopératif Desjardins. À terme, l'organisme disposera de 180 millions de dollars supplémentaires pour les entreprises technologiques québécoises.

Le gouvernement haussera de façon progressive, sur trois ans, le plafond annuel d'émission de Fondation, le Fonds de développement de la CSN, pour lui permettre d'atteindre une capitalisation optimale. La hausse permettra de dégager 150 millions de dollars de liquidités additionnelles.

Le ministre a également annoncé que le Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale, qui a pour objectif de favoriser la création, le

maintien et le développement des entreprises de l'économie sociale, verra son enveloppe augmentée de 13,1 millions de dollars.

Enfin, il a indiqué que le gouvernement participera au Fonds de co-investissement COOP, doté d'une capitalisation de 30 millions de dollars pour le prédémarrage et le démarrage de coopératives.

Faire rayonner nos attraits touristiques

Le ministre a annoncé la mise en place, jusqu'au 31 décembre 2015, d'un crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique. Le crédit d'impôt s'appliquera à un taux de 25 % des dépenses de rénovation admissibles qui excèdent 50 000 \$. Le montant du crédit d'impôt pourra atteindre 175 000 \$ par année.

De plus, un nouveau programme de prêts et de garanties de prêt de 85 millions de dollars sur cinq ans sera mis en place pour appuyer le développement des attraits touristiques.

Un partenariat pour le développement de la métropole

« Le gouvernement du Québec souhaite encourager la participation des jeunes montréalais à l'activité entrepreneuriale en s'alliant à la Fondation du maire : le Montréal inc. de demain. Pour permettre à cette fondation de poursuivre et de renforcer son action auprès des jeunes entrepreneurs montréalais, le budget 2012-2013 prévoit la création d'un fonds d'appariement de 15 millions de dollars », a déclaré le ministre.

Il a également annoncé que le Fonds de développement Emploi-Montréal, qui offre des outils de financement aux entreprises sous forme de prêts de démarrage, de soutien technique aux corporations de développement économique et communautaire montréalaises ou, encore, de services-conseils aux entreprises d'économie sociale, recevra un prêt sans intérêt de 3 millions de dollars pour cinq ans.

S'engager dans le développement durable

« Le secteur des technologies propres est en pleine croissance sur le plan mondial, notamment en raison de l'urgence d'agir dans la lutte aux changements climatiques », a fait observer le ministre. Ce secteur doit toutefois pouvoir s'appuyer sur une disponibilité de capitaux de risque suffisante pour assurer son développement. Dans ce contexte, le gouvernement annonce sa participation au Fonds Cycle Capital III. Ce fonds sera doté d'une capitalisation d'au moins 100 millions de dollars et aura pour objectif d'investir dans des entreprises de technologies propres au stade de développement.

Améliorer la productivité du secteur manufacturier par les technologies de l'information

Pour renforcer le secteur manufacturier, le ministre a annoncé des mesures pour favoriser l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC)

dans les PME manufacturières. Ces mesures visent à accroître la productivité de ces entreprises.

« L'amélioration de la productivité, notamment par l'intégration des nouvelles technologies, représente un facteur crucial du succès de nos entreprises manufacturières. Cependant, les choix technologiques à faire sont complexes et peuvent entraîner des risques financiers pour les PME. De plus, l'achat de matériel n'est pas suffisant pour tirer profit des TIC. Il faut également développer une culture organisationnelle orientée vers l'innovation par les TIC. Les programmes ESSOR 2.0 et PME 2.0 soutiendront les entreprises qui veulent prendre le virage numérique et améliorer leur productivité », a précisé le ministre.

Le programme ESSOR 2.0 offrira de l'aide aux PME sous forme de prêts pour l'achat ou la location d'équipements et de logiciels informatiques et sous forme de contributions non remboursables pour les dépenses liées aux services de consultation pour l'élaboration détaillée d'intégration des TIC. Le programme PME 2.0, quant à lui, est un projet pilote visant à accompagner les entreprises dans l'intégration des TIC.

Développer de nouveaux marchés d'exportation

« Les exportations représentent 45 % du PIB, ce qui en fait l'un des principaux leviers de notre économie, a souligné le ministre. Dans le budget 2011-2012, nous avons annoncé la création d'Export-Québec pour aider les entreprises à développer, à consolider et à diversifier leurs marchés hors Québec. Cette année, nous ajoutons de nouvelles mesures d'aide pour les secteurs dont la croissance est étroitement liée à la conquête de nouveaux marchés : la mode et le vêtement, la forêt et les produits bioalimentaires. »

Il a ajouté que la récession de 2008 avait obligé le Québec à mieux se positionner dans les pays émergents, ce que le budget 2011-2012 a permis de faire en prévoyant le développement de délégations du Québec à l'étranger, notamment au Brésil, en Russie, en Inde et en Chine. Toujours dans le but d'encourager les entreprises à exporter leurs produits et services, le présent budget prévoit la consolidation des activités des délégations existantes, et ce, dans ses principaux marchés d'exportation, soit les États-Unis, l'Europe et l'Asie. À cette fin, une enveloppe de 4,5 millions de dollars sera consacrée au ministère des Relations internationales au cours des trois prochains exercices.

Des investissements pour les municipalités

Pour mettre en valeur le potentiel de développement économique de chaque région du Québec, le gouvernement a lancé, en novembre 2011, la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016. Dans le cadre du budget 2012-2013, le gouvernement consolide son action envers l'ensemble des régions du Québec avec des investissements additionnels de 165 millions de dollars ce qui portera à 670 millions sur cinq ans le financement accordé aux conférences régionales des élus et aux centres locaux de développement.

Accroître la compétitivité du secteur bioalimentaire

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec déploie depuis 2008 une importante stratégie de promotion des aliments québécois. Dans le budget 2012-2013, le ministre a annoncé un investissement de 4 millions de dollars par année pour faire connaître davantage les produits certifiés Aliments du Québec et de 1 million de dollars additionnels par année en vue de leur mise en marché locale et régionale.

- 30 -

Source : Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363